PIG Départemental
« logements conventionnés et lutte contre l'indignité »

Le Programme d'Intérêt Général départemental en faveur des loyers conventionnés a connu un vrai succès en 2008. Ce PIG a permis la mise en location sur le marché locatif tarnais de 253 logements à loyers maîtrisés.

Le Conseil Général du Tarn renouvelle pour une nouvelle année cette opération pour l'amélioration de l'habitat. Le PACT du Tarn est chargé de l'animer. Cette mission consiste à octroyer aux propriétaires bailleurs ou occupants (sous conditions de ressources et de types de travaux) des subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour financer des travaux d'amélioration qu'ils souhaitent entreprendre.

S'ajoute à ces subventions, le bonus des crédits d'impôts auxquels donnent droit certains travaux d'économie d'énergie.

Pour les propriétaires bailleurs, ces aides peuvent aller de 30 à 90% d'un montant de travaux subventionnables plafonnés suivant le type de loyer pratiqué après travaux et la prime de sortie d'insalubrité.

Pour les propriétaires occupants, la fourchette est comprise entre 50 et 70% sous condition de ressources et suivant le type de travaux à réaliser.

Pour être conseillé et s'informer de tous les avantages et conditions liés à ce programme, venez rencontrer le Pact du Tarn aux permanences précisées ci-après et sans rendez-vous :

- **au PACT d'ALBI**
  163, Avenue François Verdier : tous les jours de 9h à 12h.
  05.63.48.58.94

- **au PACT de CASTRES**
  Place Saint-Jacques: tous les jours de 9h à 12h.
  05.63.62.04.92